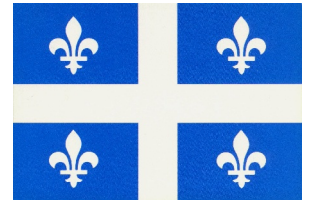




UN PAYS À FAIRE RÊVER



Le journal des souverains de coeur

Janvier 2002

Vol. 1 No. 1

Souveraineté La Solution inc.

Sommaire

- Mot du Président	2
- Donateurs à Pro-Canada	3
- Lettre de Bienfaits, no. 11	4
- Lettre de Bienfaits, no. 11	5
- Spécial, spécial	6
- Suggestions	7
- Lettre à Linda Goupil, naissance	8
- Buts visés, à venir	9
- Réalisations 2001	10
- Articles à vendre, annonces, fiche ma Contribution	11
- Abonnement, description du Logo	12

Mot du Président

Souveraineté La Solution inc. est une compagnie à but non-lucratif qui a pour objectif la promotion de la souveraineté du peuple Québécois, en les informant des bienfaits de la souveraineté.

Le fédéral qui a une juridiction sur notre directeur des élections DGE, exemple: le grand rassemblement en 1995, où des compagnies ont contribué dans les coffres de pro-Canada, établis par le fédéral (Ottawa la capitale). Tout cet argent a servi contre le Oui (liberté du peuple Québécois), mais n'a pas été comptabilisé dans les dépenses du

Non. Le fédéral a été pointé du doigt par notre DGE, basé sur des plaintes fondées. Le premier ministre du Canada a rétorqué: "Le représentant d'Ottawa, capitale du fédéral, se doit de prendre tous les moyens pour préserver sa confédération. C'est vrai, le parti libéral, instrument du fédéral, a acheté des votes à \$10.00, il y a des gens qui ont voté 24 fois à l'élection d'Anjou en 1998. Tout cela par-dessus la tête de notre DGE. Avec la bénédiction du fédéral, le parti libéral du Québec s'en est tiré avec une amende de \$10,000.00, mais nous, les payeurs de taxes québécois, n'avons pas eu cette bénédiction.



Souveraineté La Solution inc.

VOICI LA LISTE DE CEUX QUI REFUSENT AUX QUÉBÉCOIS LE DROIT DE BÂTIR LEUR PROPRE PAYS

NOM	MONTANT		
Aluminium Company of Canada Ltd	\$75,000	Abitibi Paper	\$25,000
Northern Telecom Ltd	75,000	Price Company	25,000
Royal Bank of Canada	75,000	Edper Investments Ltd	25,000
Canadian Imperial Bank of Commerce	75,000	Canada Development Co.	25,000
Canadian Pacific	75,000	Starlaw Investments Ltd	25,000
Canadian National	75,000	Carling O'Keefe	25,000
The Molson Companies	75,000	Consolidated Bathurst	20,000
Imperial Oil	75,000	Continental Group of Canada	20,000
Bell Canada	75,000	Cornico	20,000
Bank of Montreal	65,000	Dominion Stores Ltd	20,000
Sulf Canada	60,000	Mutual Life	15,000
Trans-Canada Pipelines	50,000	Timmins Investment	15,000
Steinberg	50,000	Mercantile Bank of Canada	15,000
Imasco Ltd	50,000	Simpsons-Sears	15,000
Bank of Nova Scotia	50,000	Canadian Industries Ltd	15,000
Seagrams	50,000	Canada Trust Co.	15,000
The Gazette	50,000	Canadian Imperial Bank of Commerce	15,000
Sun Life	50,000	Financial Post Publications	12,500
Noranda	50,000	Nesbitt-Thompson	12,500
Air Canada	50,000	James Richardson Ltd	12,500
MacMillan Bloedel	50,000	Dupont of Canada Ltd	12,500
Banque Canadienne Nationale	50,000	Hudson's Bay	12,500
Steel Company	40,000	Atlas Construction	10,000
Domtar	40,000	Ralston Purina of Canada	10,000
Hiram Walker & Sons Ltd	40,000	Genstar	10,000
Toronto-Dominion Bank	37,500	Reitman's Inc.	10,000
La Banque Provinciale du Canada	25,000	CAE Industries Ltd	10,000
Brascan	25,000	Tele-Metropole Ltd	10,000
Canadian International Paper	25,000	The Mutual Life Insurance Co. of Canada	10,000
Dominion Textile	25,000	British Columbia Forest Products Ltd.	10,000
Pratt & Whitney	25,000	Petrofing Canada Ltd	10,000
Dominion Bridge	25,000	Bombardier-MLW	10,000
Camp Investments	25,000	McLeod Young Weir Ltd	10,000
Proviso	25,000	Colonial Conners Ltd	10,000
Manufacturers Life	25,000	Wood Gundy Ltd	10,000
Royal Trust	25,000	Canada Permanent Trust	10,000
Kraft Limited	25,000	The Oshawa Group Ltd	10,000
Ciments du St-Laurent	25,000	Ciment Lafarge	10,000
Dominion Foundries & Steel Ltd	25,000	Canada Packers	10,000
Standard Brands Ltd	25,000	Touche Ross & Co.	10,000
		Coopers & Lybrand	\$10,000
		Thorne Riddell & Co.	10,000
		Clarkson, Gordon & Co.	10,000
		Rothmans of Pall Mall Canada Ltd	10,000
		Robin Hood Multifoods Ltd.	10,000
		Great-West Life Insurance Co.	10,000
		Price Waterhouse	10,000
		Algoma Steel Corp. Ltd.	10,000
		Fraser Companies Ltd.	10,000
		Montreal City and District Bank	10,000
		Pascals	10,000
		Power Corporation of Canada Ltd	7,500
		Bank of Montreal	7,500
		Confederation Life Insurance Co.	7,500
		Rio Algom Ltd.	7,500
		The Imperial Life Insurance Co. of Canada	7,500
		Canada Life Insurance	7,500
		The Investors Group	7,500
		Union Carbide	5,000
		Henry Birks & Sons Ltd	5,000
		IAC Ltd	5,000
		Alliance Mutual Life Insurance Co.	5,000
		Rolland Paper Ltd	5,000
		National Trust Co. Ltd.	5,000
		The Guarantee Co. of North America	5,000
		Desmarais et Frère Ltée	5,000
		Campbell Soup Co. Ltd.	5,000
		Rowntree MacKintosh Canada Ltd. Grande Bretagne	5,000
		MacLean Hunter Ltd	5,000
		Lever Brothers Ltd	5,000
		McCain Foods Ltd	5,000
		Maple Leaf Mills	5,000
		Mead & Co. Ltd	5,000
		Burns Fry Ltd	5,000
		Hilton	5,000
		et autres	\$98,925
			\$2,785,425

ILS DONNENT \$3 MILLIONS
À PRO-CANADA
L'INSTRUMENT DU "NON"

Souveraineté La Solution inc.

Les bienfaits de la Souveraineté

Dans un Québec souverain, nous ne serions plus contrôlés par Ottawa, capitale du fédéralisme envahisseur et dictateur que l'on sait, que Toronto Ontario se cache derrière, qui fait ses lois et dicte ses recommandations et sa marche à suivre.

Nous à titre de peuple dans le pays du Québec, nous n'aurions plus à subir les dires et les contraintes des pays de l'Europe, compte tenu que nous ne ferions plus partie de cette confédération. Ottawa, capitale de la confédération, avec Ontario comme toile de fond, cache ses horreurs tout en contrôlant le peuple du Québec et le reste par l'entremise d'Ottawa.

Exemple: en 1973, deux couples de français venus de France, qui avaient installé une tente dans la région du sud de l'Ontario, plus précisément dans le district de Delhi, se faisaient réveillés à 2:00 du matin par la destruction de leur abri et ceux-ci recevaient en plus des coups de pieds au corps. La police provinciale de l'Ontario (OPP) a été appelée sur place. En prenant connaissance des faits et gestes ainsi que des dires entendus entre ceux qui ont commis cette offense, la police a pu conclure son enquête et inculper les 3 auteurs de ce délit.

Quelques mois plus tard, rien n'avait avancé. Les personnes victimisées de retour en France, se plaignaient de la lenteur du Canada et de leurs autorités respectives à s'occuper de ce délit. L'ambassade du Canada en France fut contacté, et l'Ontario fut contraint de bouger rapidement.

L'Ontario pour éviter toute contrainte majeure à leur industrie touristique, décida d'apposer la loi de non-publication du sujet en court provinciale.

Le deuxième représentant du journal local, Simcoe Reformer, qui couvre toutes les causes de la court, l'a confirmé à André Desnoyers président Souveraineté La Solution inc. Pour plus d'informations sur cette situation, vous pouvez communiqué avec le journal au numéro de téléphone suivant: 519-426-5710.

Ci-inclus une copie de la lettre de l'ambassade de France à Ottawa sur le sujet. Selon celle-ci tous les documents sont détruits après une période de douze ans, date de fin de période du 12 ans inconnue. Logiquement, tous documents auraient dû être copiés sur micro-films avant leur destruction.

L'ambassadeur du Canada en France à l'époque de cet incident, était une personne d'expression anglaise, qui sans doute n'a cru bon de révéler ce dossier à son successeur, M. Lucien Bouchard, ex-premier-ministre du Québec.

Une solution à toutes ces cachotteries que subit le peuple du Québec de la part de la confédération et de ses partenaires, c'est la Souveraineté.

Souveraineté La Solution inc.

Pas de dettes venant de l'extérieur du Québec aux Québécois et Québécoises, exemple: C. D. Howe Institute des États-Unis d'Amérique a confirmé qu'en vertu du droit international qu'un Québec souverain n'a pas d'obligation légale d'assumer une quelconque dette fédérale et ainsi deviendrait propriétaire de tous les actifs présents fédéraux sur son territoire et sans compensation. (Charte des Nations-Unies représentant 3 milliards de personnes et 188 pays. Adresse Internet: www.un.org/french).

Vous pouvez faire des copies et les apposer sous les essuie-glaces de pare-brises, sur les babillards, dans les stationnements de tous genres, et sur les poteaux.

André Desnoyers, Président de la compagnie Souveraineté La Solution inc.

AMBASSADE DE FRANCE
AU CANADA

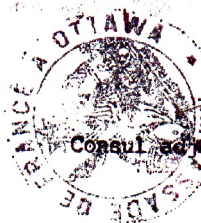
Le 21 juin 1993

Claude MERNY
Consul adjoint

Monsieur,

Comme suite à votre appel téléphonique de ce jour, j'ai le regret de vous faire connaître que les archives de cette Ambassade ne recèlent aucun document relatif à l'incident survenu dans la région du lac Erié en 1974 ou 1975. Si des documents concernant cet incident ont existé, ils ont vraisemblablement été détruits réglementairement après une période de 12 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée./.



Claude MERNY
Consul adjoint Chef de Chancellerie

Souveraineté La Solution inc.

SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL

Sortir de la gueule du chien et se jeter dans la gueule du loup

C'est exactement ce que les personnes des comtés où le parti libéral a été élu, ont fait. Exemple de loup: **le coût que le parti libéral du Québec a fait payé aux payeurs de taxes, et résidents du Québec.** Selon le directeur des élections, il y en a coûté pour traduire en justice le parti libéral dans l'affaire des achats de vote dans le comté d'Anjou, où des gens ont voté 24 fois, dans doute en prenant le nom des gens inscrits sur la liste électorale qui n'ont exercé leur droit de vote. Cette moquerie de la démocratie par le parti libéral nous a coûté \$290,377.14 + 50% de leurs dépenses électorales pour avoir arrivé premier, + 50% des dépenses électorales du deuxième, pour un total de plus ou moins de \$350,000.00

Exemple de personnes qui ne vont pas voté pour les raisons suivantes: religion, ne croit pas à la démocratie, l'indifférence, ne veulent plus rien savoir, des gens qui disent que leur vote ne vaut pas grand chose, je vais voter lors d'un référendum seulement, plus ça change plus c'est pareil, etc. Mais toutes ces gens ont contribué inconsciemment à faciliter le travail du parti libéral du Québec de faire notre démocratie une risée, et par le biais de leur indifférence à faire payer par tous les payeurs de taxes le coût direct de cette fraude.

À venir très prochainement

Selon la loi électorale no. 457, il est écrit: le bureau du directeur du DGE doit rembourser 50% des dépenses électorales acquittées au candidat qui est arrivé premier, deuxième avec 15% et plus. Les payeurs de taxes du Québec vont aussi payé 50% des dépenses électorales, ainsi que le coût des gens dans les bureaux de scrutin, représentants, secrétaires, scrutateurs, emplacements des bureaux de scrutin, de révision, livreurs de listes électorales, livreurs de cartes de rappel, recenseurs, représentant du scrutin et ses aides, son emplacement et son matériel de travail. Le directeur de scrutin est payé aujourd'hui à \$32.70 de l'heure.

Un autre coût attend les payeurs de taxes du Québec dû à la fraude du parti libéral à l'élection de 1998: selon la loi électorale, article 130, il est écrit: qu'un comté ne peut resté vacant plus de six mois, advenant qu'une élection générale ne soit pas en vue avant la fin de 2002, le comté d'Anjou va aller en élection partielle, et les Québécois devront mettre encore la main dans leurs poches.

Le parti libéral du Québec n'a laissé aucun québécois indifférent, tous les payeurs de taxes du Québec paient pour la moquerie qu'il a fait de notre démocratie. Les québécois ont payé plus ou moins \$100,000.00 en 1998 + \$290.377.14 relié directement à la fraude à l'élection générale dans le comté d'Anjou par le parti libéral du Québec + environ un autre \$100,000.00 dans le futur pour l'élection partielle d'Anjou, pour un total de \$490,397.14

Souveraineté La Solution inc.

Suggestions

Écrire à Bernard Landry, premier ministre du Québec:

Un ajout à l'article de la loi électorale no. 130. Que le candidat qui est arrivé au 2e rang ou autre avec plus de votes dans le comté où l'entrave à la démocratie s'est produite, soit proclamé élu et ceci jusqu'à une élection générale ou à sa démission et ceci rétroactivement jusqu'à l'élection générale de 1998 inclusivement.

Mais la solution reste un vote à l'assemblée nationale du Québec pour sa souveraineté. Les Nations-Unies écrivent dans leur charte: Qu'un peuple éprouvé a droit à son auto-détermination, à 50% plus 1.

Les Nations-Unies ne spécifient pas que l'auto-détermination d'un peuple doit se faire par une consultation populaire ou par un vote dans leur assemblée nationale.

Compte tenu de la conjoncture économique qui prévaut présentement, Souveraineté La Solution inc. préconise un vote de l'assemblée nationale, ceci soulagerait les payeurs de taxes de plus de 50 millions.

Exemple d'un pays qui a obtenu son indépendance politique et économique: le pays de la Hongrie, dernièrement a discuté pendant 3 jours et a voté favorablement son indépendance de l'ex URSS.

Les États-Unis d'Amérique ont reconnu ce vote historique.

Écrivez au Premier-ministre du Québec et à ses députés, et faites leurs savoir votre point de vue sur la manière de faire la Souveraineté.

Téléphonez à Souveraineté La Solution inc. pour les coordonnées des députés et du Premier-ministre.

Pas de dettes venant de l'extérieur du Québec aux Québécois et Québécoises, exemple: C. D. Howe Institute des États-Unis d'Amérique a confirmé qu'en vertu du droit international qu'un Québec souverain n'a pas d'obligation légale d'assumer une quelconque dette fédérale et ainsi deviendrait propriétaire de tous les actifs présents fédéraux sur son territoire et sans compensation. (Charte des Nations-Unies représentant 3 milliards de personnes et 188 pays. Adresse Internet: www.un.org/french).

Vous pouvez faire des copies et les apposer sous les essuie-glaces de pare-brises, sur les babillards, dans les stationnements de tous genres, et sur les poteaux.

Souverainement votre,

André Desnoyers ainsi que tous les administrateurs de la compagnie Souveraineté La Solution inc.

Souveraineté La Solution inc.

Cowansville le 26 juillet 2001,

Mme Linda Goupil,
Ministre de la famille,

Suggestions: taux de naissance québécois

Ces suggestions visent à encadrer les femmes de 19 ans et moins qui attendent un enfant et à inciter les femmes de plus de 20 ans à avoir des enfants.

Encadrement pour les femmes de 19 ans et moins:

Qu'une mensualité minimum de \$100.00 à partir du troisième mois de grossesse pour une durée de 2 ans pour un père identifié officiellement reconnu comme étant le père de l'enfant. Ces mensualités seront versées aux parents de la jeune fille en question. Ces mensualités peuvent être déduites de tous revenus, et peuvent être réduites ou anéanties avec un jugement favorable à cet effet; sujet: conjoint de fait, mariage, adoption, ou le père est reconnu avoir la garde de l'enfant à plein temps, ou toute personne ayant la garde légale de l'enfant autre que les parents biologiques.

Garderies payées par le père biologique ou reconnu comme étant le père de l'enfant qui va naître pour 2 ans à raison de 5 jours ouvrables.

La responsabilité financière incombe aux parents de l'adolescent en question jusqu'à sa majorité, ou le temps qu'il est à la charge de ses parents.

La proposition sur l'encadrement se trouve dans le mémoire déposé par André Desnoyers, le 23 février 1995, sous le titre "Responsabiliser le père de l'enfant qui va naître".

Encourager les naissances pour les femmes de 20 ans et plus:

Mise de fonds pré-autorisée officielle pour acheter une maison uni-familiale ou autre, pour un taux de 10% ou \$5,000.00 maximum bon pour deux ans.

Pour la location d'un appartement, qu'un dédommagement en pourcentage ne dépassant pas 10% du loyer mensuel ou \$100.00 maximum, remis par le gouvernement d'une façon bi-annuelle échelonné sur une période de deux ans. Le montant versé au locataire sera déduit de la mise se fonds pré-autorisée, advenant l'achat d'une maison.

L'encouragement visant les femmes de 20 ans et plus, débiterait au deuxième enfant. Que les frais de garderie soient pré-payés par le gouvernement en garantissant une place de garderie dans la région la plus proche du milieu familial pour tout enfant né durant cette entente pour une période de 2 ans commençant dès la date de sa naissance.

Souveraineté La Solution inc.

Buts visés

- Le taux des naissances au Québec.
- Aider financièrement les locataires.
- Mise de fond pré-autorisée pour l'achat de maison uni-familiale.
- Aide financière et les garderies pré-payées pour soulager le fardeau des grands-parents.
- Liberté d'action pour la jeune mère (garderies pré-payées).
- Éducation sexuelle des garçons par les parents et responsabilité des garçons de leurs actes.
- Prendre en considération le pouvoir de payer du Québec tout en prenant nos responsabilités en considérant toutes les personnes impliquées; et prévoir la venue de nouveaux québécois et donc des futurs meneurs de notre avenir et payeurs de taxes.

Nous sommes la collectivité québécoises, donnons-nous des accises solides.

Solidairement vôtre,
André Desnoyers, Président
ainsi que tous les membres de l'exécutif et ses sympathisants.



Vos commentaires sur tout sujet sont importants, s.v.p. veuillez nous les envoyer, nous les publierons dans le **journal des souverainistes de coeur**.

À venir

- Réunion annuelle du Bloc Québécois dans le comté.
- Réunion annuelle du Parti Québécois dans le comté.
- Conseil national du Parti Québécois.
- Distribution de lettres dans le comté d'Anjou.
- Envoi postal dans le comté de Saguenay.
- Pour participer et assister à ces événements, connaître les dates, les envois, les distributions, le co-voiturage, téléphonez à **Souveraineté La Solution inc.** au numéro: 450-293-3562.

Souveraineté La Solution inc.

Réalisations 2001

- Lettre à Linda Goupille, ministre de la justice familiale, le 31-07-2001.
- Lettre de proposition sur les naissances, envoyée au comtés de Laviolette, de Jonquière, de l'Assomption, de Blainville, de Labelle, de Mercier, le 31-07-2001.
- Lettre au ministre Gilles Baril, sujet: référendum, reconnaissance.
- Lettre sur la division du vote, envoyée au comtés de Laviolette, de Jonquière, de Blainville, de Labelle, le 17-08-2001.
- Lettre envoyée à Richard Legendre, ministre du tourisme, le 17-08-2001.
- Lettre envoyée à Pauline Marois, vice-première ministre du Québec, sujet: finance, le 20-08-2001.
- Lettre envoyée à Bernard Landry, premier ministre du Québec, sujet: finance, le 20-08-2001.
- Lettre envoyée à François Legault, ministre de l'éducation, le 30-08-2001.
- Présence au Conseil National du PQ, à St-Hyacinthe, les 3 et 4 mars 2001.
- Mémoire sur la division de la carte électorale déposé au directeur des élections, le 15-03-2001, audience à Granby.
- Présence à la réunion du Bloc Québécois de Brome-Missisquoi.
- Participation à la marche pacifique à Québec, au sommet des Amériques, 1500 logos collants de Souveraineté La Solution ont été distribués.
- Présence à la St-Jean-Baptiste à Montréal au parc Maisonneuve et 2000 logos collants de Souveraineté La Solution ont été distribués.
- Mémoire sur les états généraux sur la langue française.

Vous pouvez voir le mémoire sur le site internet suivant: www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca

Souveraineté La Solution inc.

Drapeaux du Québec, incluant patriotes et personnalisés (de table en nylon avec base) (en plastique et en tyvec) (balcon à oeillets)

Autocollants et écussons du Québec

Autres drapeaux (en nylon)

ACCESSOIRES POUR DRAPEAUX

Hampes intérieures

Mât extérieur en métal

Supports muraux

Bases

Autres accessoires pour drapeaux

PAVOISEMENT FÊTE NATIONALE

Plastique imprimé en rouleau

Plastique imprimé en rouleau

Banderoles

Papiers crêpés (1.25" x 500') (5 cm x 151.5 m)

Fleurs de lys en caroplast

ANIMATION

Ballons 12" (30 cm) (sac de 100)

Colliers lumineux (boîte de 50)

Divers

ACCESSOIRES PERSONNELS

Épinglettes, gilets, manteaux, parapluies, etc.



Un don de \$10.00 et plus, vous donne le droit de faire paraître votre carte d'affaires dans ce journal, à raison d'une parution par tranche de \$10.00.

Ma contribution

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Autres: _____

distribution des documents

faire des téléphones

terrain pour pancartes

livraison

faire des lettres aux médias

envoyer des lettres aux médias

entreposage de documents

recrutement, ramasser des dons et renouvellement

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 189 pays pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

ABONNEMENT ET SOUTIEN

Je veux m'abonner au journal des souverainistes de coeur.

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an: | \$30.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an (étudiant): | \$25.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an et carte de membre: | \$40.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an et carte de membre (étudiant): | \$30.00 |
| <input type="checkbox"/> carte de membre: | \$10.00 |
| <input type="checkbox"/> carte de membre (étudiant): | \$ 5.00 |
| <input type="checkbox"/> don de soutien: | _____ |

Nom: _____ sexe: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Date de naissance: _____

Profession: _____ Signature: _____

Libellez votre chèque ou mandat-poste au nom de la compagnie **Souveraineté La Solution inc.**, les chèques au nom de compagnies ou d'organismes sont les bienvenus; veuillez retourner ce coupon à l'adresse suivante:

Souveraineté La Solution inc.,
C.P. 313,
Cowansville, Québec J2K 3S7